

**Déclaration unitaire**  
**SNUipp FSU , SGEN CFTD , SUD Education**  
**à la Commission Administrative**  
**Paritaire Départementale**  
**du mardi 3 mars 2015**

Monsieur le Directeur Académique,

Avec le projet de règles du mouvement 2015 que vous présentez aux représentants des personnels lors de cette CAPD, vous faites totalement voler en éclat les règles d'un "mouvement pour toutes et tous", transparent et explicable à tous.

Si vous n'entendiez pas aujourd'hui ce que les représentants des personnels ont exprimé lors des deux groupes de travail préparatoires à cette CAPD ;

Si vous n'entendiez pas ce que les représentants des personnels vous diront à nouveau,

ce que les collègues vous disent aujourd'hui par la voix de leurs représentants des personnels et en ayant massivement signé la pétition unitaire à l'appel des organisations syndicales représentatives que nous allons vous remettre ;

les collègues, leurs représentants des personnels ne pourraient que considérer que vous « faites » le mouvement sans eux.

Monsieur le Directeur académique,

avec les règles du mouvement des personnels telles que vous les avez envisagées pour le mouvement 2015, vous inaugurez la nomination d'office institutionnalisée, vous créez un mouvement différent pour chacun, suivant leur situation de départ ou le poste qu'ils convoitent, un mouvement à l'opposé de ce que défendent pour eux les représentants des personnels c'est à dire un mouvement juste, explicable à toutes et tous, transparent.

Les règles du mouvement des personnels 2015 présentées dans les documents de la CAPD instaurent un mouvement qui nomme sans vœux, qui nomme comme l'administration le veut.

Par la suppression de la possibilité de faire des vœux en phase d'ajustement, vous nommez sans les collègues et leurs représentants, vous créez un mouvement qui n'est plus explicable à chacun.

Vous créez un mouvement dans lequel les collègues n'existent pas, ne peuvent faire savoir ce qu'ils considèrent comme le plus adapté à leurs capacités professionnelles, à leur vie personnelle ; Un mouvement qui ne peut faire d'eux des enseignants bien nommés, exerçant au mieux leur mission de service public.

Vous instaurez aussi un mouvement qui cible explicitement un petit groupe de collègues de l'ASH en excluant les autres.

Si les règles du mouvement de l'ASH restaient en l'état, les représentants des personnels ne pourraient expliquer pourquoi tel collègue non spécialisée obtient une CLIS devant un titulaire du CAPA-SH, ni pourquoi telle ou tel autre part en formation alors que son barème est inférieur à telle ou tel autre collègue qui avait demandé à partir en formation.

Les représentants des personnels ne pourraient pas expliquer aux collègues pourquoi s'ils vont enseigner sur telle CLIS, ils obtiennent une importante bonification alors alors qu'ils n'en ont pas s'ils vont enseigner sur telle autre.

Monsieur le Directeur académique, votre mouvement, puisqu'en l'état, il n'appartient qu'à vous, nie l'ensemble des personnels participant au mouvement.

Un mouvement des personnels que les représentants des personnels ne peuvent expliquer, justifier à leurs collègues est un mauvais mouvement.

Le rôle qui leur reviendrait si vous laissiez les règles du mouvement 2015 en l'état, les représentants des personnels, de façon unitaire, ne l'assumerons pas.

Monsieur le Directeur académique,

Plus les règles sont justes, plus le mouvement est explicable, clair, transparent.

Les représentants des personnels ne se rendront pas complices de règles qu'ils dénoncent, ils ne vous aideront pas à nommer d'office les collègues sans poste.

Ils vous remettent aujourd'hui la pétition massivement signée par les enseignants du Calvados

Vous y constaterez que les enseignants du Calvados sont majoritairement contre l'obligation pour les collègues sans poste de formuler un vœu géographique au mouvement principal.

Qu'ils exigent massivement le maintien d'un second tour avec la rédaction d'une fiche de vœux pour les collègues sans poste.

Vous constaterez aussi que les enseignants du Calvados sont contre la nomination d'office au second tour. Que nos collègues sont contre les directions à profil attribuées hors barème,  
Que nos collègues sont pour des règles de nomination dans l'ASH qui respectent les diplômes et n'obligent pas les sortants de formation à des vœux restreints.

Monsieur Le Directeur académique,

les représentants des personnels sont présents aujourd'hui pour l'installation de la nouvelle CAPD mais ne resteront pas siéger dans cette instance si les règles du mouvement 2015 restaient en l'état.

Ils vous demandent de modifier l'ordre du jour de cette CAPD. Ils souhaitent qu'après l'installation de la nouvelle CAPD, les règles du mouvement des personnels 2015 soient examinées.

Le mouvement des personnels appartient aux personnels monsieur le Directeur académique.